

**UNITED NATIONS COMMISSION ON SCIENCE AND TECHNOLOGY
FOR DEVELOPMENT (CSTD), twentieth session
Geneva, 8-12 May 2017**

**High-level roundtable on "Progress made in the implementation of and
follow-up to the World Summit on the Information Society (WSIS) outcomes
at the regional and international levels"**

Statement submitted by

Mr. Mounir Hamidia

In-charge of Studies and Analysis

Ministry of Posts and Information and Communication Technologies

Algeria

Monday, 8 May 2017

DISCLAIMER: The views presented here are the contributors' and do not necessarily reflect the views and position of the United Nations or the United Nations Conference on Trade and Development.

Le rôle des TIC pour la mise en œuvre des objectifs de développement durable

Monsieur le Président,

Honorable assistance,

Depuis l'adoption lors du sommet de Nations Unies en septembre 2015 des Objectifs de Développement Durable (ODD), l'Algérie s'est impliquée de manière engagée, constante et décisive dans tous les processus mondiaux visant à l'élaboration et la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable.

Il y a lieu de souligner que l'Algérie a réalisé les objectifs du millénaire avant l'échéance.

L'Algérie a entamé depuis 2011, à l'initiative du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, une série de réformes qui ont permis de renforcer les libertés et droits individuels et collectifs, auxquelles s'ajoute l'amélioration du niveau de vie de la société algérienne. Cette amélioration se traduit par l'augmentation des indicateurs du taux d'éducation et d'espérance de vie, à la faveur du renforcement du rôle de la citoyenneté aux plans social, économique et culturel.

Monsieur le Président,

Honorable assistance,

Convient-il de rappeler que le monde de nos jours est de plus en plus connecté, les TIC redéfinissent notre conception des notions de temps et de l'espace.

L'accès et l'utilisation de ces technologies se développent rapidement et leurs effets sur notre vie quotidienne deviennent de plus en plus considérables.

Les TIC dynamisent et renforcent les trois piliers du développement durable que sont la croissance économique, l'intégration sociale et la protection de l'environnement. Elles ont un rôle de premier plan à jouer dans l'accomplissement de chacun des objectifs du développement durable.

Ces technologies, qui se positionnent comme locomotive de l'économie, ont permis l'apparition d'une nouvelle dynamique économique et sociale, caractérisée par de nouvelles

manières d'exercer des activités existantes mais surtout par l'avènement d'activités inédites.

Elles permettent la mise en ligne de services aux citoyens, aux entreprises et aux différentes institutions.

Des services qui concernent les domaines de l'économie mais aussi, la santé, l'éducation et l'édification d'une société de l'information à dimension humaine.

Les TIC permettent un accès facile à des informations essentielles. La notion de e-santé favorise un meilleur bénéfice du système de soins; elle offre aux professionnels de la santé des outils indispensables d'aide au diagnostic ainsi l'actualisation de leurs connaissances, permettant ainsi une meilleure prise en charge des prestations de soins dans des régions difficilement accessibles.

Dans cette optique, l'Algérie a réussi à connecter 646 établissements de santé. Tout en continuant le raccordement du reste de ces établissements, des projets de plateformes de gestion informatisée sont en cours de développement, pour administrer les ressources humaines et pour l'optimisation de la gestion des pharmacies hospitalières et des flux des patients pour le secteur de la santé.

La connectivité peut permettre de lever les obstacles à l'éducation, plus de 16000 établissements scolaires ont été connectés permettant d'atteindre un taux net de scolarisation dans le cycle primaire de 97,9% pour les enfants de la tranche d'âge 6-11 ans.

En outre, des notions de base dans le domaine des TIC sont de plus en plus souvent requises dans toutes les branches d'activité, notamment avec la numérisation accrue de l'économie. A cet effet, L'Algérie a accordé une importance capitale à la formation professionnelle dans le domaine des TIC pour permettre aux jeunes l'acquisition des compétences nécessaires afin d'assurer une croissance économique durable et inclusive, et pour garantir un travail décent à tous.

L'Algérie n'a de cesse de déployer des efforts considérables dans le domaine de la formation et du recyclage dans le domaine des nouvelles technologies. Elle œuvre, en outre, à la réalisation de parcs technologiques afin de booster la création d'un écosystème socioéconomique en adéquation avec l'ère numérique, et formant, ainsi, un facteur de synergie pour les différents acteurs dans le domaine des technologies de l'information et de la communication.

Par ailleurs, la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes par la garantie de l'accès équitable aux TIC et à leur utilisation constitue un axe important de la

politique gouvernementale qui a connu une évolution exponentielle au fil du temps, pour assurer aux personnes handicapées, aux femmes et aux jeunes filles un accès aux soins de santé, à l'alimentation, à l'éducation, et en leur ouvrant d'autres perspectives.

Aussi, les TIC permettent d'améliorer l'efficacité dans l'utilisation des énergies et la gestion intelligente de l'eau en rendant possible une production, une distribution et une consommation plus écologiques, elles

Monsieur le Président,

Honorable assistance,

Cette place importante qu'occupent les TIC ne serait possible sans une infrastructure solide accessible à tous.

Dans cette perspective, l'Algérie compte aujourd'hui un réseau de transmission de près de 77 000 kilomètres en fibres optiques avec une cadence de réalisation de près de 10000 km de fibre optique par an.

Les larges perspectives vers lesquelles aspire l'Algérie aujourd'hui, dans le cadre de la politique mise en place par Son Excellence Monsieur le Président de la République, mettent l'individu au centre des préoccupations du gouvernement, qui accorde un intérêt particulier à la promotion et à la diffusion de l'usage des technologies de l'information et de la communication par tous et à travers tout le territoire nationale.

Ainsi, les efforts se sont concentrés, sur le développement des réseaux de communications à haut et très haut débit, notamment dans les zones rurales et enclavées.

Monsieur le Président,

Honorable assistance,

Promouvoir les infrastructures, les contenus, les applications et les services ouverts et à but non lucratif et les faire bénéficier de financements publics et autres fonds dédiés au développement durable est une nécessité pour la réalisation des objectifs de l'Agenda 2030. A cet effet, l'effort de la communauté internationale doit être consolidé pour permettre de faire bénéficier, impérativement, tous les peuples de la planète des opportunités qu'offrent les TIC pour un développement équitable pour tous.

Sans volonté politique clairement affirmée et mise en œuvre, l'avènement d'une société de l'information fondée sur le partage et la solidarité restera une illusion.

Je vous remercie de votre attention.

